



## Le mot du Maire

C'est un numéro un peu plus dense que d'habitude que nous avons le plaisir de vous présenter pour cette nouvelle édition des "brèves Saint Pourcinoises". Vous y trouverez différentes sources d'informations, qu'elles soient administratives, pratiques, festives, sportives, touristiques et même culturelles.

Avant de vous laisser entamer votre lecture, permettez-moi de souhaiter d'agréables vacances à ceux qui en prennent et bon courage à ceux qui vont poursuivre leur activité pendant cette période.

*Fabrice MARIDET*

## Vie locale

### Palmarès du



#### Maisons individuelles avec jardin, jardinet ou cour fleurie, très visible de la rue

- 1<sup>er</sup> M. et Mme Roland RAVAT
- 2<sup>ème</sup> M. et Mme René MALLAY
- 3<sup>ème</sup> Mme Andrée MICHEL
- 4<sup>ème</sup> Mme Marie-Rose MOIGNO
- 5<sup>ème</sup> M. et Mme Maurice DEVAUX
- 6<sup>ème</sup> M. Hubert ANDRE
- 7<sup>ème</sup> M. et Mme Michel MARTIN



#### Maisons individuelles avec possibilités réduites de fleurissement

- 1<sup>er</sup> M. Camille DEPERRIAUX
- 2<sup>ème</sup> M. et Mme Henri DUTOUR
- 3<sup>ème</sup> M. Didier BUISSONNIERE

#### Fermes fleuries visibles d'une route ou d'un chemin public

- 1<sup>er</sup> M. André BACCONNIER

#### Gîtes ruraux-chambres d'hôtes touristiques « Gîtes de France »

- 1<sup>er</sup> M. et Mme Hubert PACCAUD

## Retraite Sportive du Val de Besbre



C'est autour d'un excellent repas que la RSVB a fêté ses 10 ans. Les convives ont visionné un diaporama leur rappelant de bons souvenirs. Les photos commentées par la présidente Jeannine Jeanvoine ont provoqué de

nombreux éclats de rire. Une rétrospective de ces

années a également été présentée par le correspondant local de La Montagne, Bernard Lefaure. Quelques chansons et pas de danse ont clôturé cette journée. Aujourd'hui, l'association forte de ses 120 adhérents, propose des activités telles que la marche, le tir à l'arc, le vélo, la gymnastique, la danse et mémoire en éveil.

*Renseignements : Jeannine JEANVOINE 04.70.46.47.23 - Marie-Françoise MARTIN 04.70.43.25.87*



## Foyer Rural



La 29<sup>ème</sup> brocante du 8 mai, organisée par le Foyer Rural, a rencontré cette année un nouveau succès. C'est sous un beau soleil que les très nombreux chineurs ont parcouru les stands de plus de 100 exposants. Buvette et restauration étaient proposées par les organisateurs.





**École** En cette fin d'année scolaire, la fête des écoles organisée à Vaumas, a rencontré un vif succès. Les



enfants ont présenté un spectacle de qualité préparé avec leurs maîtresses. En fin d'après midi, les écoliers se sont vus remettre par Régis Cury maire de Vaumas et Fabrice Maridet, maire de Saint Pourçain, livres ou dictionnaires.



**Rentrée scolaire 2018 / 2019** Les effectifs prévus pour la prochaine rentrée scolaire sont de 85 élèves avec une répartition équilibrée au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal Saint-Pourçain-sur-Besbre/ Vaumas. Les classes de GS - CP et CM1 - CM2 seront dispensées dans notre village. En concertation avec la commune de Vaumas, il a été décidé la fin des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) pour revenir, dès la rentrée prochaine, à la semaine de 4 jours.

**Tarifs 2018-2019** Garderie : matin dès 7h00 **1,50€** - soir jusqu'à 18h30 (avec goûter) **2,00€** - Cantine : **2,10€**

**Centre de loisirs** Pour ne pas laisser les parents sans solution le mercredi et pendant les vacances scolaires, le conseil municipal va signer une convention avec la commune de Dompierre sur Besbre pour l'accueil des petits St Pourçinois au centre de loisirs dompierois. Cela permettra aux parents qui le désirent d'inscrire leurs enfants dans cette structure avec les mêmes possibilités que les enfants de Dompierre. La commune de St Pourçain participera aux frais de fonctionnement du centre de loisirs.

Nous sommes heureux de pouvoir proposer ce service supplémentaire aux familles de notre commune.



**MAM : des nounous et des enfants heureux dans leur nouvelle maison !**

Notre village accueille depuis plus d'un mois les 3 assistantes maternelles de « **Nounous et Compagnie** » installées précédemment à Dompierre / Besbre. La MAM dispose d'une capacité d'accueil de 12 enfants.

Les enfants et les nounous profitent pleinement de leurs nouveaux espaces intérieurs et extérieurs.

Pour tous renseignements : 04 70 34 08 08



**La Poste**

**Horaires**

Lundi  
au  
Jeudi  
8h50 - 11h30  
Vendredi  
8h50 - 11h00



**Épicerie mobile le samedi de 10 à 12h à proximité de l'église**

**Contact 06 83 51 25 64 - 06 33 42 87 13**



**Restaurant « L'envie des Mets »**

**Horaires d'été**

Lundi : 8h30 - 20h00  
Mardi : 8h30 - 14h00  
Mercredi : fermeture  
Jeudi : 8h30 - 20h00  
Vendredi : 8h30 - 20h30  
Samedi : 8h30 - 20h30  
Dimanche : 8h30 - 20h00



Renseignement et réservation au :  
04 70 42 91 53 ou 06 66 67 14 70

**Mairie**

**Horaires**

Lundi Mardi  
13h30-17h30  
Mercredi  
fermeture  
Jeudi  
9h00-12h00  
Vendredi  
9h00-12h00 14h00-17h00



**☎ 04 70 42 00 43**

[mairie-saint-pourcain-sur-besbre@wanadoo.fr](mailto:mairie-saint-pourcain-sur-besbre@wanadoo.fr)



**Taxes locales** Malgré la baisse des dotations de l'état, les élus ont décidé de maintenir le taux des 3 taxes : 8 % pour la taxe d'habitation, 9 % pour le foncier bâti et 19 % pour le foncier non bâti. La taxe d'assainissement pour les habitants dont la maison est raccordée à la station d'épuration reste fixée à 0,55 € /m<sup>3</sup>.

**La carte communale** Le conseil Municipal a décidé de mettre en place ce document d'urbanisme simplifié. La carte communale permet, entre autre, à une commune rurale comme la nôtre, d'accueillir de nouveaux habitants en définissant, dans la concertation, des zones constructibles. Cet outil contribue, par ailleurs, à la maîtrise de son développement. La démarche vient d'être lancée avec la désignation prochaine d'un bureau d'études. Des réunions de concertation et d'information seront organisées prochainement. Le coût d'une carte communale est estimé entre 12 000 et 16 000 € avec une subvention possible de 2 000 €.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**Recensement 2019** Le recensement sur notre commune aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019. Pour cela, un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous. Il vous expliquera les démarches et vous proposera de répondre par internet. C'est un gain de temps pour vous et une démarche écologique et économique (moins de papier utilisé, plus respectueux de l'environnement).

Pour celles et ceux qui opteront pour la déclaration papier, l'agent recenseur vous remettra les documents et devra repasser chez vous les récupérer dûment complétés. Plus d'informations sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Les personnes intéressées par cet emploi ponctuel d'agent recenseur peuvent candidater auprès de la Mairie d'ici le mois d'octobre.

**Journée défense ou citoyenne :** dès votre 16<sup>ème</sup> anniversaire, vous devez obligatoirement vous faire recenser dans la mairie de votre résidence.



**Jeunes diplômés** Vous êtes diplômés cette année ? Dites-le nous. Le Conseil municipal souhaite mettre à l'honneur les jeunes diplômés à l'occasion d'une prochaine manifestation. Pour cela, il vous suffit de contacter la mairie par téléphone ou mail.



**Location / Vente** Le secrétariat de Mairie est régulièrement contacté pour connaître les habitats à vendre ou à louer sur la commune. Pour nous permettre d'orienter au mieux les intéressés, nous vous proposons de faire connaître vos biens à vendre ou à louer au secrétariat de la mairie par téléphone ou par mail.

## Tarifs location salle polyvalente

	du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre		du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars		Forfait vaisselle
	1 <sup>er</sup> jour	2 <sup>ème</sup> jour	1 <sup>er</sup> jour	2 <sup>ème</sup> jour	
dans la commune	100 €	50 €	120 €	60 €	25 €
hors commune	180 €	90 €	200 €	100 €	50 €



Une caution de 500 € est demandée ainsi qu'une attestation de responsabilité civile.

**Visite du sous-préfet** Dominique Schuffenecker, secrétaire général de la préfecture de l'Allier et sous-préfet de l'arrondissement de Moulins, est venu faire le point sur les actions réalisées ou engagées par la commune. Le maire Fabrice MARIDET et ses élus lui ont présenté les projets concrétisés au cours du mandat : rénovation de la salle polyvalente, création d'une maison d'assistantes maternelles et de deux parkings. Ils se sont félicités des subventions obtenues de l'état pour l'ensemble de ces aménagements. D'autres sujets ont été abordés lors de cette rencontre comme l'aspect touristique de la commune, la nouvelle intercommunalité, le plan d'adressage, l'accès au Pal, les dotations futures de l'état.





# Pleins Feux sur ... notre commune

# Inaugurations



**Maison  
d'Assistante Maternelles**



**Arboretum**





samedi 28 avril 2018



### Salle Polyvalente

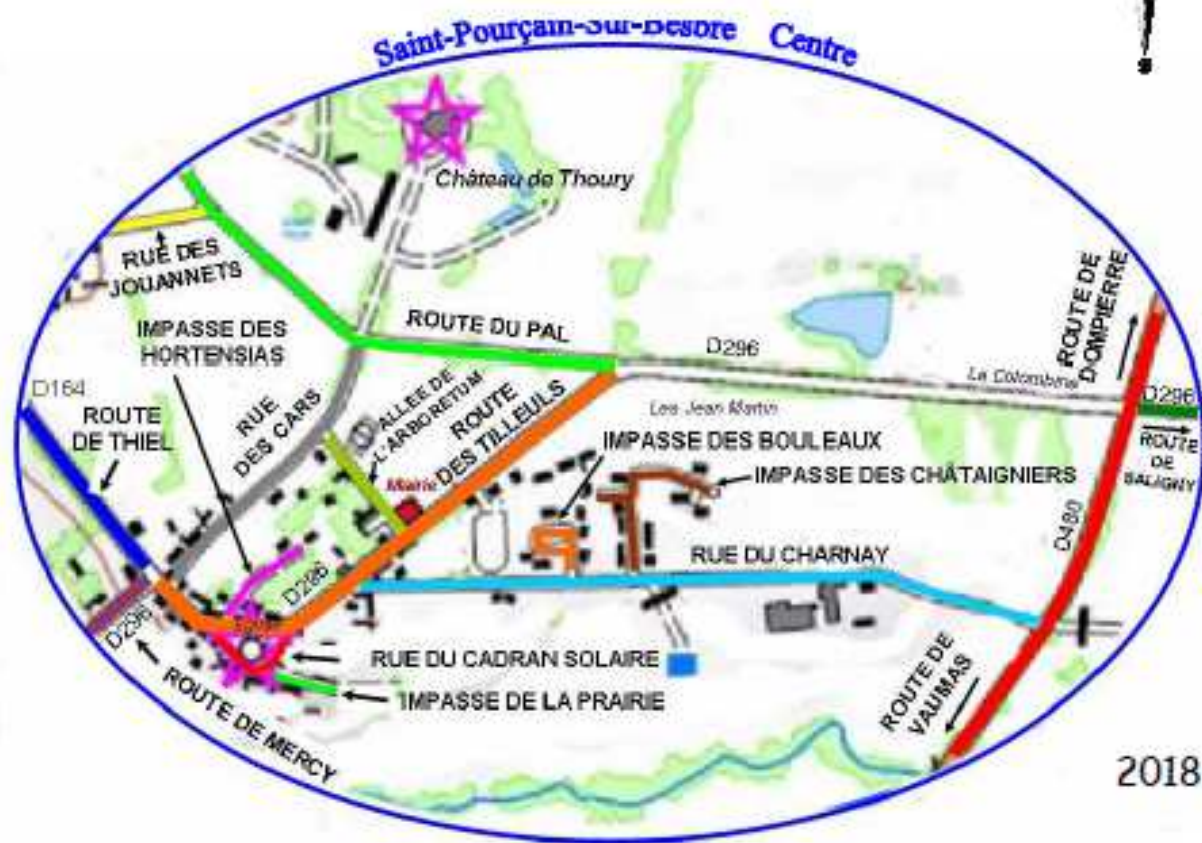
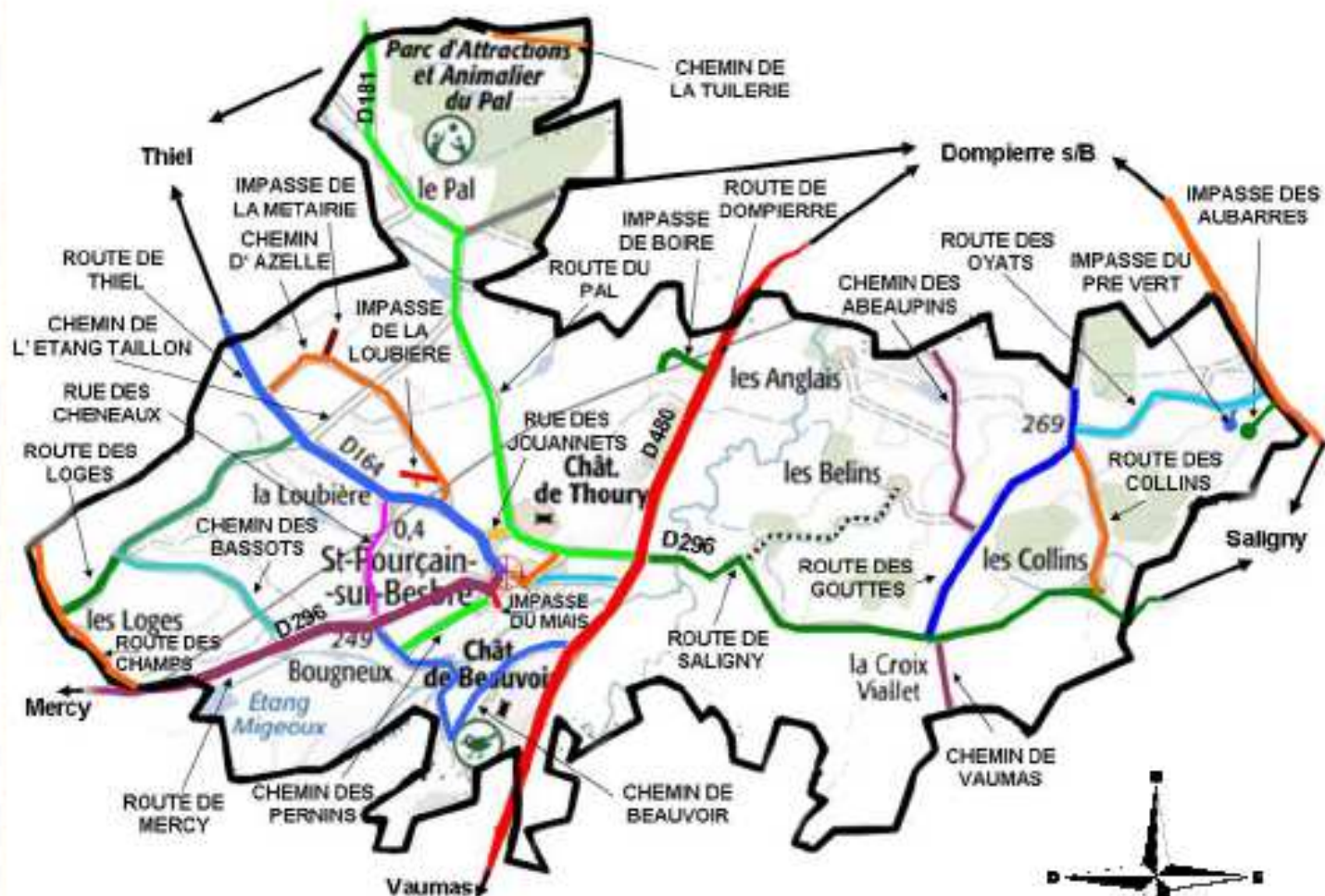


### Parkings





# Plan de Saint-Pourçain-sur-Besbre





**Adressage** Le plan d'adressage de la commune est terminé et vient d'être validé par le conseil municipal. Dans les mois à venir, chaque foyer se verra remettre sa nouvelle adresse ainsi qu'une plaque numérotée.

## Saint Pourçain sportive !

2 juin 2018



De nombreux bénévoles et concurrents saint-pourcinois ont participé à la dernière édition de KAPEVELO à Jaligny. Cette épreuve sportive combinant 3 disciplines (Kayak, course à pieds et VTT) peut être réalisée soit en solo soit en trio. Jérémy Perrin s'est distingué dans l'épreuve en solo avec sa 2<sup>ème</sup> place au classement général. Bravo à lui pour cette performance ! Parmi les autres concurrents, on notait aussi la présence de Séverine Granger et Aurélie Gobert (course à pied), de Philippe



Perrin et Alexandre Couto (Kayak) participant chacun au sein de 3 équipes distinctes. Tous ont apprécié la qualité de l'organisation et les parcours champêtres.

## Naissance de l'association sportive SPSB en baskets



A l'initiative de 6 habitants amateurs de course à pied, l'association SPSB en baskets a vu le jour récemment et a pour projet d'organiser une manifestation sportive originale, conviviale et familiale sur notre commune en 2019. Le projet est en construction. L'association dévoile cependant que les amateurs de course à pied (confirmés, débutants, jeunes et moins jeunes) et les adeptes de la marche seront comblés...

\*\*\*\*\*

## Réfection de la chaussée de la route du Pal



Fin juin, la chaussée a été revêtue d'un enrobé pour un meilleur accès au Parc de loisirs. La commune, qui assure la maîtrise d'ouvrage, a obtenu 80 % de subvention du Département et de la Région via la Communauté de Communes. Le revêtement définitif sera réalisé fin septembre.



Entretien de la station d'épuration

Canalisation des eaux de pluie vers la salle polyvalente

Remplacement de tous les panneaux aux entrées et sorties de la commune

**Fleurissement** La commune continue son embellissement floral. Davantage de fleurs vivaces et rustiques sont plantées pour mieux respecter l'environnement. Des plants de petites tomates font aussi partie du décor. Ce sont des explosions de couleur pour notre village de caractère.



Quant toute une commune défend l'attractivité et la propreté de son village, quelques **sans-gêne** n'hésitent pas à laisser leurs déchets au sol et **confondent point tri et déchetterie** : ainsi, des caisses de verres, de vaisselle, des sacs d'ordures ménagères et de très nombreux cartons ont été retrouvés à côté des colonnes. **Attitude inqualifiable !!!**

Vos délégués Sictom: Gwénola DE CONNY 06.83.38.27.94  
Michel BRENOT 04.70.43.25.82





